



Départ du 13^{ème} RDP :

un impact géographiquement très localisé

En 2011, le départ du 13^{ème} RDP entraînera une baisse d'un quart de la population active occupée à Dieuze. L'impact sur l'économie du canton sera limité, avec toutefois des retombées résidentielles induites significatives. En revanche, de fortes baisses d'effectifs sont prévues dans les écoles du premier degré. Dans l'arrondissement de Château-Salins, Dieuze représente un pôle d'emploi structurant. Mais son pouvoir d'attraction est circonscrit. Des liaisons routières en direction du sillon lorrain, sous-dimensionnées, limitent l'attrait résidentiel. Cet éloignement impose de renforcer l'attractivité économique du territoire, avec une offre de services aux nouvelles entreprises capable de pallier l'enclavement du Saulnois. Enfin, ce territoire doit affirmer son identité en marge des grands pôles d'emploi que sont Metz et Nancy.

Actuellement, plus de 3 200 personnes travaillent sur la commune de Dieuze, dont 930 militaires et civils de la défense au 13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes. Le régiment est donc - de loin - le premier employeur de la commune. En l'absence de toute compensation, son transfert prévu pour 2011 entraînerait mécaniquement une diminution de plus d'un quart de la population active occupée à Dieuze.

Un effet économique indirect limité

À ce transfert direct d'emplois, s'ajoute un effet indirect qui découle de l'activité économique du régiment. Il correspond à l'emploi généré dans les établissements qui «travaillent» pour le régiment : fournisseurs de biens et services, sous-traitants, etc. Le 13^{ème} RDP dispose d'un budget annuel de fonctionnement d'environ 1,7 million d'euros, auquel s'ajoute la dotation du cercle mess. Les dépenses réunies de ces deux entités indépendantes permettent de couvrir les besoins de la base de Dieuze en nourriture, en entretien des locaux, en réparation de véhicules automobiles non militaires et en four-

nitures diverses. Au total, l'effet indirect résultant des dépenses du régiment est limité, ne générant qu'une vingtaine d'emplois sur l'ensemble de la région Lorraine. La faiblesse de cet effet s'explique par le fait que près des deux tiers des dépenses du régiment sont centralisées au niveau national. Le tiers restant permet de passer des marchés de gré à gré avec des fournisseurs nationaux. Chaque année, le 13^{ème} RDP passe commande auprès d'environ 83 entreprises dont les deux tiers sont situées en Lorraine, pour un montant unitaire d'au moins 5 000 euros. La commune de Dieuze n'est pas la seule à bénéficier des achats du 13^{ème} RDP. Sur les 57 entreprises lorraines fournisseurs de prestations pour le régiment, neuf seulement sont implantées sur la commune. Cela représente une dépense annuelle d'environ 300 000 euros. Elle est principalement affectée au secteur de la réparation automobile, ainsi qu'à la réalisation de travaux d'entretien sur la base. Toutefois, consommation d'eau et services postaux représentent deux gros postes de dépenses, pour un montant de 50 000 euros.

La faiblesse de l'effet indirect localisé tient donc à la nature de l'établissement - une base militaire - dont le système centralisé d'achats diffère parfois grandement d'un établissement industriel de taille comparable. Par exemple, dans l'industrie automobile l'effet indirect est plus marqué car certains sous-traitants travaillent presque exclusivement pour un donneur d'ordre.

Des retombées résidentielles induites significatives

À ces effets, directs et indirects, s'ajoute enfin l'effet induit par les dépenses de consommation des personnels, militaires ou civils, de la base de

Dieuze. En effet, ces ménages effectuent des dépenses, courantes ou en logement, qui stimulent l'activité économique du territoire de résidence. Car le 13^{ème} RDP, en plus des militaires sur base, ce sont 324 familles qui vivent en Lorraine, dont près du tiers sur la commune de Dieuze, et près de la moitié sur le canton. Ces consommations finales en commerce, logement et services génèrent plus de 300 emplois au niveau régional. Une des difficultés consiste à localiser plus finement ces emplois en l'absence d'information sur les comportements de consommation des personnels militaires et civils. À dire d'expert, bon nombre d'entre eux contribuent peu à l'activité économique de la commune, la base étant

un îlot de vie et de consommation. Au total, l'emploi induit généré par les dépenses de consommation des personnels du 13^{ème} RDP sur Dieuze et ses alentours est estimé à 80 emplois. Le départ du régiment occasionnera un manque à gagner pour les commerçants, artisans et entreprises, mais il convient de ne pas assimiler emplois générés et emplois détruits. Au final, l'impact économique du départ de la base de Dieuze est limité, avec toutefois des retombées résidentielles induites significatives.

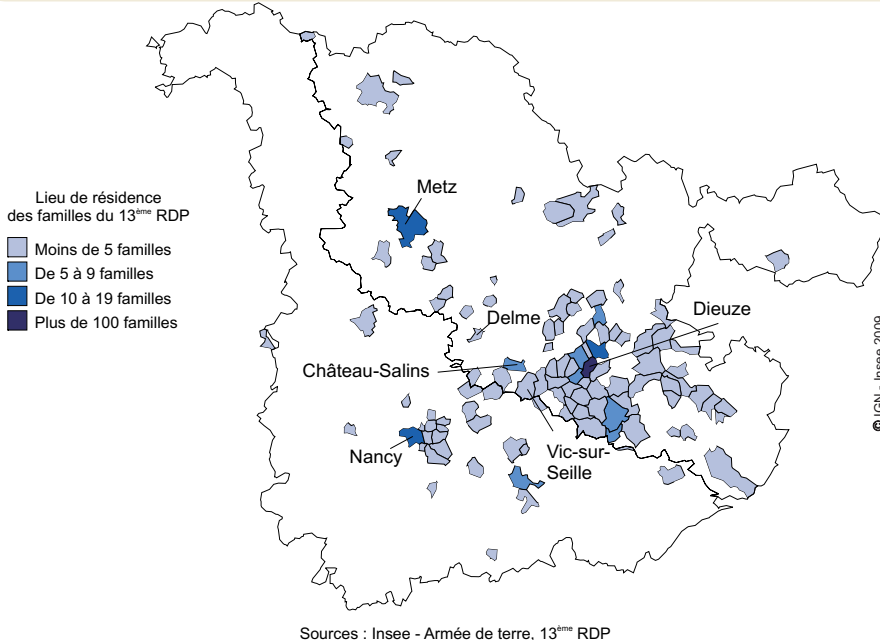
Réduction importante des effectifs scolaires

Hormis l'impact économique, le départ du 13^{ème} RDP provoquera des modifications démographiques et scolaires importantes pour la ville de Dieuze. Cette dernière comptait 3 789 habitants au recensement de 2006. Le transfert du régiment entraînera une baisse de près d'un quart de la population communale. De plus, 192 enfants de militaires sont actuellement scolarisés sur la commune, soit 9,9% des élèves scolarisés. Si l'impact est limité dans le second degré, il est très important dans le premier degré. Ainsi, un tiers des élèves de maternelle, et un élève sur quatre dans le primaire sont des enfants de militaires. De telles proportions conduiront inévitablement à une réorganisation scolaire. Celle-ci pourrait même concerner d'autres communes que Dieuze. En effet, dans certains villages, le départ de seulement quelques enfants peut remettre en cause l'existence d'une classe voire d'un établissement.

Un pôle d'emploi structurant...

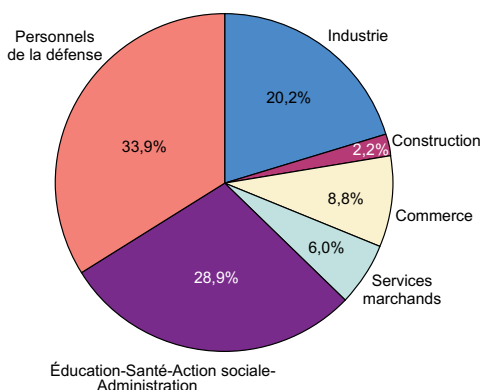
Abstraction faite du 13^{ème} RDP, Dieuze occupe une place importante dans l'emploi et l'appareil productif de l'arrondissement de Château-Salins. Au 31 décembre 2007, plus de 5 600 salariés (hors militaires et personnels de la défense) travaillent dans cet arrondissement, dont plus d'un tiers sur le canton de Dieuze. Il est suivi par les cantons de Château-Salins et d'Albestroff, avec respectivement 1 340 et 1 200 salariés. Les cantons de Delme et Vic-sur-Seille comptent un peu plus de 500 actifs salariés

Près d'une famille sur trois réside à Dieuze



Plus d'un emploi salarié sur deux est un emploi public

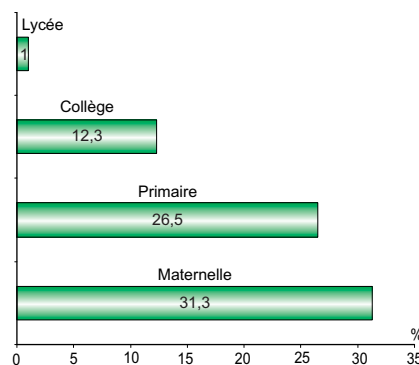
Répartition de l'emploi salarié à Dieuze par secteurs agrégés



Sources : Insee, Clap 2007 - Armée de terre, 13^{ème} RDP

Un impact scolaire fort

Part des enfants de militaires dans les écoles de Dieuze



Source : Armée de terre, 13^{ème} RDP

chacun. Sur la commune de Dieuze proprement dite, 1 815 salariés (hors militaires et personnels de la défense) occupent un emploi, dont quelque 800 agents de la fonction publique. Cette proportion relativement élevée d'emplois publics (45%) résulte principalement de la présence de l'Hôpital Saint-Jacques, ainsi que d'une proportion importante de personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale.

À Dieuze, plus de 1 000 personnes travaillent dans le secteur marchand. Le premier secteur employeur de la commune, avec près de 350 salariés, est celui de la fabrication de biens intermédiaires. Une part importante de ces salariés sont employés par l'entreprise FICOMIRRORS, anciennement HARMANN, qui façonne et transforme du verre plat. Des structures plus petites mais à forte notoriété, comme le fabricant d'escaliers SOMME, sont implantées sur la commune. Le commerce est également bien présent, avec 72 établissements employant près de 240 salariés.

Entre 2000 et 2008, le nombre d'établissements du secteur marchand implantés sur la commune de Dieuze est passé de 199 à 234. Cette évolution (+17,5%) est de quatre points en deçà de la tendance départementale. Sur la même

période, le nombre annuel moyen de créations d'entreprises est de 15, soit un taux de création de 7,5%. Là encore, ces résultats sont très inférieurs au résultat du département. Cette évolution modérée n'est que le reflet du développement économique resserré autour du sillon lorrain, qui laisse en marge la périphérie dont Dieuze et plus largement l'arrondissement de Château-Salins font partie. En 2008, parmi les 15 entreprises créées, 10 répondent directement aux besoins de la population, avec cinq commerces, deux structures proposant des services aux particuliers et trois établissements créés dans le secteur de l'Éducation-Santé-Action sociale.

... mais peu ouvert sur l'extérieur

Entre 1999 et 2008, la population de Dieuze a peu varié (+5%) comparativement aux communes du nord de l'arrondissement, comme Delme, qui ont vu leur population augmenter fortement. Une analyse des navettes domicile-travail montre que près de 55% des salariés travaillant à Dieuze habitent dans le canton, et près de 80% sont installés dans l'arrondissement de Château-Salins. Moins de 60 actifs habitant Metz et Nancy travaillent à Dieuze. Inversement, près des trois quarts des actifs habitant à Dieuze travaillent

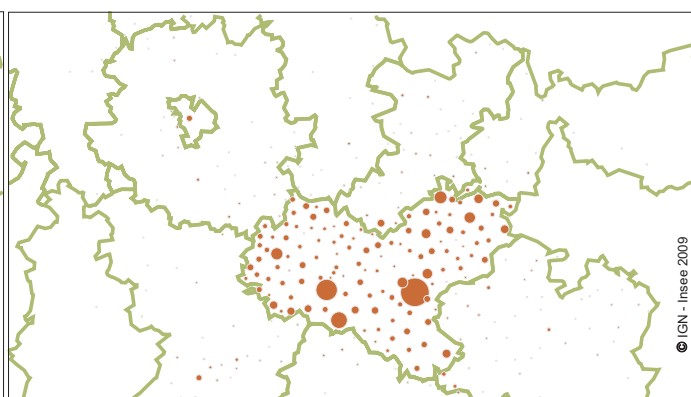
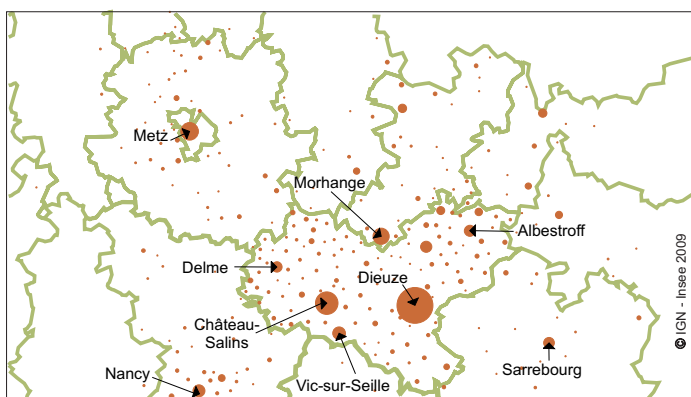
dans la commune. Seulement 12 résidents dieuzois travaillent à Nancy, et 34 à Metz. Ces éléments chiffrés concordent pour démontrer que Dieuze est un pôle d'emploi important dans l'arrondissement de Château-Salins, mais dont le pouvoir d'attraction résidentielle et professionnelle excède difficilement les limites de l'arrondissement. Metz et Nancy se trouvent à peu près à une heure de route de Dieuze, favorisant peu l'installation d'actifs travaillant aux abords de ces grands pôles urbains. Le désenclavement du Saulnois passe par un effort en termes d'infrastructures routières en direction de l'axe Metz-Nancy, moteur de l'activité en Lorraine. Ces améliorations, souhaitables, risquent toutefois dans un avenir proche de s'inscrire à contre-courant d'une logique individuelle et collective de rationalisation des trajets domicile-travail, dans un contexte de hausse tendancielle du prix de l'énergie.

La situation est très différente au nord de l'arrondissement, notamment pour la commune de Delme. Dans cette dernière, les habitants travaillant à Metz sont plus nombreux que ceux travaillant à Delme même. La commune de Delme, et plus largement le canton, exerce une attraction résidentielle auprès d'actifs travaillant à proximité du grand pôle d'emploi que représente

Un arrondissement peu ouvert sur l'extérieur

Lieu de travail des actifs résidant dans l'arrondissement de Château-Salins

Lieu de résidence des actifs travaillant dans l'arrondissement de Château-Salins



3 240
1 080

Source : Insee, recensement 2006

Savoir plus :

- Site du 13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes :
www.rdp13.terre.defense.gouv.fr

- Site de l'Armée de terre :
www.defense.gouv.fr/terre

- La réforme de la défense :
www.defense.gouv.fr/modernisation/

- Site de la défense sur les restructurations :
www.restructurations.defense.gouv.fr/

- Site de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires :
www.diact.gouv.fr/

- Site de l'Insee :
www.insee.fr



Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2009

l'agglomération messine. Cette situation explique d'ailleurs que le canton de Delme soit le seul canton de l'arrondissement de Château-Salins à figurer non pas dans la zone d'emploi de Sarrebourg mais dans celle de Metz.

Une aide de l'État à la reconversion

Dans le contexte de la fermeture ou du transfert des régiments militaires, l'État a proposé un contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) pour tous les régiments militaires concernés par la réorganisation des armées. Dans ce cadre, une enveloppe de 10 millions d'euros est prévue pour assurer la quote-part de la défense dans des projets cofinancés avec les collectivités territoriales, et susceptibles

d'être éligibles à d'autres subventions, dans le respect des limites fixées par la loi. Ces projets doivent promouvoir la création ou le maintien d'emplois, notamment par le démarrage d'activités nouvelles, l'amélioration des infrastructures, la promotion des transports collectifs, éléments favorables au renforcement de l'attractivité de la zone.

Affirmer son identité

Le diagnostic réalisé par le cabinet DTZ dégage des axes stratégiques pour réagir positivement au départ du 13^{ème} RDP. Parmi ces axes figure le besoin de renforcer l'attractivité résidentielle. Outre les handicaps déjà exposés, la construction d'infrastructures routières est coûteuse, en temps et en moyens financiers. Aussi, à court terme, il est crucial de fixer l'emploi sur place en améliorant l'attractivité économique. Pour les entreprises, l'implantation en zone enclavée est facilitée par la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, de structures de formation et de moyens modernes de communication. En ce sens, le projet d'Internet Haut Débit soutenu par le département de la Moselle renforce l'attractivité économique du Saulnois. L'exploitation des ressources naturelles locales, comme l'eau ou le bois, est un atout supplémentaire, générateur d'activités nouvelles à fort ancrage dans le territoire.

Enfin, le développement du Saulnois ne se fera pas sans un travail de valorisation, à destination des Lorrains mais aussi des frontaliers allemands et luxembourgeois.

L'affirmation d'une identité forte permettrait à ce territoire de se démarquer, et d'afficher une complémentarité avec les grands pôles urbains régionaux que sont Metz et Nancy. La reconnaissance de cette identité propre passe par la mise en exergue des ressources naturelles et culturelles de ce territoire. L'exploitation de ces ressources demeure à terme un gage de développement économique et de maintien de ces espaces ruraux, à l'est du sillon lorrain.

■ Yann KUBIAK

■ Olivier SERRE

Le 13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes

Le 13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes a été constitué par le marquis de Barbezières en 1676. Il s'agit alors d'un régiment de cavalerie. Le 13^{ème} RDP participe aux deux guerres mondiales et à la guerre d'Algérie. Depuis 1977, il a participé à de nombreuses opérations extérieures dont la guerre du Golfe (1991), les opérations au Kosovo (1999) et en Afghanistan.

Ce régiment s'installe à Dieuze en 1963 en tant que régiment d'appui et de recherche dans la profondeur. Ses missions consistent à acquérir du renseignement en s'infiltrant par voie aquatique, en montagne, dans le désert ou par largage aérien à très haute altitude. C'est le seul régiment de recherche du renseignement derrière les lignes ennemies de l'Armée de terre. Il dépend directement du chef d'état-major des armées (CEMA), donc par délégation du commandement des opérations spéciales (COS) et/ou de la direction du renseignement militaire (DRM).

Il est constitué de la manière suivante :

- 1 escadron de base et d'instruction spécialisée ;

- 4 escadrons de recherche aéroportés, mettant sur pied les équipes de recherche ;

- 1 escadron de transmissions ;

- 1 escadron de réserve ;

- ECL : escadron de commandement et de logistique ;

- EAS : escadron d'administration et de soutien.

Dans le cadre de la réforme de la carte militaire, le régiment devrait être déplacé en 2011 au camp de Souge (Gironde).